

Une autre vie s'invente ici

Décision n°2024-03

La Présidente du Parc naturel régional du Luberon,

VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment le 4^{ème} alinéa,

VU la délibération 2021CS54 du Comité syndical en date du 30 septembre 2021 donnant délégation à Madame la Présidente pour la durée de son mandat et notamment pour :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en procédure adaptée (articles L 2123-1, R 2123-1 à R 2123-8 du Code de la commande publique) jusqu'à hauteur de 90 000 € HT, lorsque les crédits sont prévus au budget,

VU le règlement interne des achats validé le 2 juin 2015 concernant les marchés et les achats de plus de 15 000 € HT,

VU, les crédits budgétaires disponibles inscrits au budget 617_02315 Projet 024D-D1-2024.

Considérant qu'il s'agit d'un **marché de PRESTATIONS INTELLECTUELLES**,

Considérant le montant prévisionnel de cette mission la procédure de MAPA ouvert a été choisie,

Rappelant qu'il s'agit d'un marché alloti par lots géographiques,

Considérant les 4 offres reçues, ayant pu être analysées et classées,

Considérant qu'après analyse détaillée, l'offre du Bureau d'études ESPANDI de ROBION peut être retenue,

DECIDE

Article1^{er} :

D'ATTRIBUER un marché portant l'identifiant n°2024-02-02 concernant :

Etude pré opérationnelle chiffrée pour l'élaboration d'un programme d'investissement de désimperméabilisation et de végétalisation de 10 cours d'écoles.

Au prestataire suivant pour les 2 lots géographiques lots 1 et 2 ;

SARL Atelier ESPANDI, 45 chemin des Cléments, 84400 ROBION
Mandataire – Paysage et VRD du Groupement conjoint non solidaire

Relevé topographique : Entreprise ATGTSM, 14 rue Edouard Herriot, 13090 AIX-EN-PROVENCE

Test de perméabilité du sol avec sondage : Entreprise Hydrosol Ingénierie, 373 B route de Cavaillon – 84460 CHEVAL-BLANC.

Tranche ferme Lot 1 :

Pour un montant total de	16 718,75 € HT
Soit	20 062,50 € TTC

Tranche ferme Lot 2 :

Pour un montant total de	16 950,00 € HT
Soit	20 340,00 € TTC

Soit un total pour les 2 lots valeur tranche ferme de :

	33 668,75 € HT
Soit	40 402,50 € TTC

Les options ci-dessous devant être déclenchées par Ordre de service :

(Les co-traitants ATGTSM et HYDROSOL ne sont concernés que par les options)

Options Lot 1	Prix € HT
Option COPIL supplémentaire pour 1 commune	450,00
Option Phase 4 Accompagnement des communes à la formalisation des pièces du dossier de l'AERMC	250,00
Option Etudes Topographiques (tarif au m ²)	2,50
Option Etudes Hydrauliques	11 250,00

Options Lot 2	Prix € HT
Option COPIL supplémentaire pour 1 commune	450,00
Option Phase 4 Accompagnement des communes à la formalisation des pièces du dossier de l'AERMC	250,00
Option Etudes Topographiques (tarif au m ²)	0,60
Option Etudes Hydrauliques	10 150,00

Article 2 : Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable et Madame la Directrice du Parc du Luberon sont chargées chacune, en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision n° 2024-03 concernant le marché portant l'identifiant 2024-02-02.

A Apt, le lundi 18 mars 2024

La Présidente,
Dominique SANTONI



La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant la Présidente du Parc naturel régional du Luberon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Conformément à l'article L 421-1 du Code de la Justice Administrative, un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères CS 88010 30941 NIMES Cedex 9) dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication de la présente décision ou à compter de la réponse du syndicat mixte si un recours administratif a été préalablement déposé.